

## **Commerces, logements sociaux, bureaux... On trouvera de tout à la Samaritaine !**

La Ville de Paris a rendu jeudi un avis favorable sur le nouveau projet de réouverture de la Samaritaine.

« Suite à la fermeture de ses portes pour des motifs de sécurité, [en juin 2005], ce grand magasin s'est trouvé confronté à des difficultés de reprise de son activité principale », rappelle la mairie dans un communiqué. Un premier projet, présenté au mois d'octobre 2008, avait été rejeté par la Ville, au motif qu'il était « incompatible avec la destination de grand magasin arrêtée sur ces parcelles dans le Plan local d'urbanisme (PLU) ».

Un avis dont LVMH, propriétaire de la Samaritaine, a tenu compte dans sa deuxième copie. Le nouveau projet prévoit en effet que les deux bâtiments Art déco du site abriteront un pôle commercial, 7 000 m<sup>2</sup> de logements sociaux, une crèche de 60 berceaux, un hôtel et des bureaux. La surface allouée à ces derniers, a d'ailleurs été revue en baisse de 20 % depuis octobre, au profit des magasins et des logements sociaux, notamment. Une décision plutôt sage au vu du retournement du marché de l'immobilier de bureau et la désaffectation des entreprises pour les loyers du centre-ville.

Au total, ce sont 2 200 emplois qui devraient être créés sur le site.

« Les conditions sont aujourd'hui réunies pour engager une procédure de modification du PLU répondant à des objectifs d'intérêt général », indique la mairie. « Cette modification aura pour objet notamment de lever partiellement l'obligation de reconstitution des surfaces commerciales et d'y substituer des obligations en matière de logement social et d'équipement de petite enfance ».

Prochaine étape, une enquête publique sera lancée à l'automne, qui sera précédée de réunions publiques et accompagnée d'une exposition.